

### **Croyances... Superstitions**

Va-t-on prier Rabu, lui demander d'intervenir, d'exaucer un vœu ? Pour la majorité des visiteurs, non ! On se contentait souvent de passer le voir... de déposer une croisette. Autrefois qui n'avait pas son couteau dans sa poche ? On taillait deux branchettes de nosiller (noisetier)... Une fente dans l'une dans laquelle on enfilait la seconde... Voilà notre croisette prête !

Evolution du temps... Toujours quelques croisettes sur la tombe... Mais on ne promène plus guère avec son couteau dans sa poche alors deux branches mortes posées en croix l'une sur l'autre font l'affaire ! La fabrication et la pose (on la fichait dans la terre) pouvaient être accompagnées de prières mais on poursuivait tout simplement une tradition.

On continuait à faire comme on faisait avant... Comme on faisait de tout temps... Autrefois les croisettes marquaient le passage des enterrements tout le long des chemins mortuaires (par lesquels

passait le convoi du disparu). Lors de la pause faite par les porteurs ou par l'attelage servant au transport, à chaque calvaire rencontré, on fichait en terre des croisettes et on allait ainsi jusqu'à l'entrée du bourg où le curé accompagné de la croix, du chantre, d'un enfant de chœur prenait en charge le décédé

Revenons à Julien Rabu.

Il était l'attention de bien des riverains (de la grignorda, la gicla, l'enterha, la tersa...)<sup>1</sup> qui n'avaient pas loin pour aller le voir

**« Voilà une cinquantaine d'années j'y allais régulièrement... J'avais 8, 10 ans (notre témoin de la giclais en a 82 aujourd'hui)... J'y allais régulièrement avec mon grand-père. Le père Hubert et mon grand-père l'entretenaient à cette époque. Quand on était arrivés, mon grand père confectionnait une croisette... Je la plantais sur la tombe... A cette époque, il y avait un grand chêne avec une croix sculptée qui signalait la tombe au bord du chemin »** Si aujourd'hui, bien dégagée, elle est visible du chemin, ce n'était pas le cas voilà encore une dizaine d'années. Il fallait la découvrir bien enfouie dans la végétation et il m'est arrivé de passer à côté sans la voir !

Le lieu de la tombe comme toutes ces tombes de forêt n'est pas le fruit du hasard. L'emplacement répond aux circonstances : la lisière des bois, le couvert de la forêt, un taillis sont des lieux privilégiés de sépulture sauvage, pourrait-on dire, loin du cimetière communal. Cet isolement est un facteur de préservation d'ailleurs car bien des tombes, du même type, en plein champ, au bord d'un chemin ont disparu ce qui guette toujours certains calvaires. C'est ce qui est arrivé à une autre « tombe de mémoire », celle du « Bleu » du côté de la Butte en Ruffigné. Dans un coin de champ, depuis plus de 150 ans, reposait notre bleu... Un coup de charrue... Il ne gênait plus !

Encore qu'il ne faille pas toucher à ces tombes ! Je vous l'ai dit ! Je vous le répète ! Aux dires de certains, toucher à une tombe, ne pas la conserver dans son état primitif, peuvent avoir des conséquences fâcheuses pour les intervenants qui manqueraient de respect à Rabu et autres victimes qu'elles aient été victimes des bleus ou des Blancs

Ainsi Rabu pourrait il « jeter un sort » à quiconque lui porterait préjudice. Une spécialité réservée à la « Fille » que nos riverains ont par la suite attribuée généreusement à Rabu

**« Vous vous souvenez du chêne qui signalait la tombe... Il avait séché... Etait-il mort ? Le récupérer était intéressant pour un riverain... Le garde de la forêt – un copain à lui – donne**

---

<sup>1</sup> Autant de villages que les marcheurs de « Au long des chemins » ont traversés. Il s'agit de villages se terminant en [ais] mais en patois on disait [a]. Autre particularité de notre gallo-patois ruffignolais, l'**inversion du r**. Ainsi n'êtes-vous pas partis de l'**entrehaie** mais de l'**enterhaie** ou **enterha**. Vous avez tourné vers la forêt après la Foultrie et n'êtes pas allés juqu'à la **Tersa** ou **Tressais**. Patoisez un peu et amusez-vous à retrouver comment l'on disait **vendredi**, **dresser**, **grenouille**, **crever**, **trépied**, des **bretelles**, le chasseur **bredouille**... Inversez le r !

**son accord... Tu n'as qu'à l'enlever... Ni vu ni connu ! Voilà le chêne débité ! Oui mais ! Deux trois mois plus tard, voilà nos deux compères revenant de Teillay en voiture... Au Sapin vert, à l'entrée de la forêt, ils ratent le virage... Et voilà « le bûcheron » mort dans l'accident ! Le garde s'en est tiré »**

Les gens, les riverains cherchent une explication et recherchent ce qu'a pu faire la victime avant... Ce qui pourrait être la cause de ce qui était arrivé. On avait fini par trouver... Il avait touché à la tombe même si ce n'était qu'au chêne qui la marquait ! Rabu n'avait pas aimé ! »

Mais qui était Rabu ? C'est une victime des Chouans !

Remontons le temps... Plus de deux siècles en arrière... Nous voilà sous la Révolution. En 1794, début 1795, nous sommes en pleine chouannerie et les ennemis de notre révolution se signalent à Ruffigné qui est un pays « bleu »

**« Dans la nuit du 22 au 23, les brigands sont allés dedans toutes les maisons environnantes qu'ils ont pillées. Ils ont fusillé le citoyen Graverand, vicaire (23 nivose an II) »** C'est que notre vicaire tout comme le recteur de la paroisse avaient prêté serment jurant fidélité à la République et à la Constitution. Ces « curés constitutionnels » seront souvent victimes des chouans, les « Curés éfractaires » qui n'ont pas juré ayant eux, à subir les foudres des « Bleus »

**« Les chouans sont venus au bourg, ils ont pillé chez le citoyen Paillard (moine de Saint Martin qui avait prêté lui aussi serment) chez le maire Jean Fauchoux et autres et ont fait des orgies (10 pluviôse an II) »**

**« Les chouans ont prélevé tous les grains du citoyen Joly et de la citoyenne Aubrée de Bonneval. Ils les ont vendus. Ils ont même dit et fait publier la vente de leurs meubles (6 germinal an II) »**

En cette période troublée, le passage des chouans est synonymes de réquisitions, de pillages, de vols et de meurtres (Jean Hubert, le premier maire de Ruffigné élu en 1791 et juge au tribunal de Châteaubriant disparaît à la mi-95 (an III)

« Les chouans ? Il valait mieux les éviter...

**« Un citoyen conduisant des bœufs à la pâture, rencontre des brigands assis sous un arbre et qui étaient armés... Ils le menacèrent beaucoup et cependant le laissèrent aller »**

Une mauvaise rencontre de ce type, c'est ce qui était arrivé à Julien Rabu, en lisière de forêt, repaire naturel des chouans.

**« Encore qu'ils l'attendaient sûrement pour lui faire son affaire ! Rabu ce jour là... Il menait sa vache au taurain (au taureau) à la Grignorda (ais) sans doute... C'est en r'venant, à la lisière qu'il est tombé sur les chouans ! Ils le saignèrent sur un [e]chalier »**

« L'[e]chalier vous dira un autre... son emplacement est tout le temps là... Et tu verras !

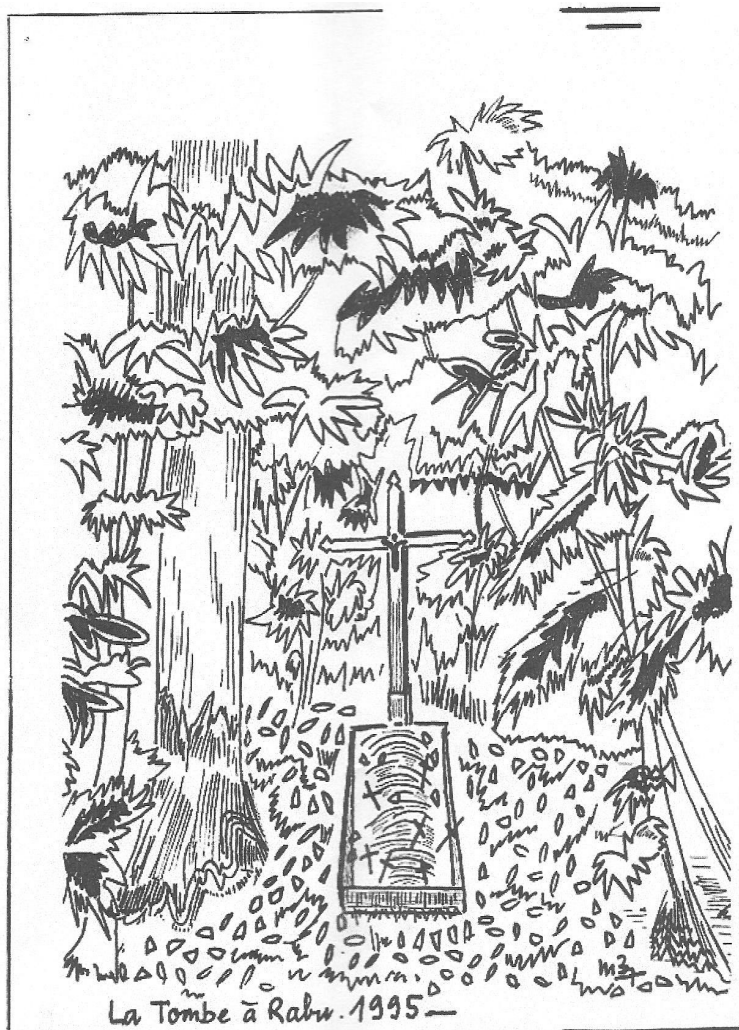
Regarde bien ! Il n'y pousse r[ein] (rien) ! Ni ronces, ni fougères... Ni rein ! C'est là qu'ils l'ont s[e]igné ! »

« C'est pareil pour la tombe... pourquoi qu'il ne pousse rein tout autour? Y'a pas un brin d'herbe ! Rein que de la mousse ! Et même lorsqu'il pousse des petits châtaigniers (vous avez pu en voir) ils finissent par s[e]cher... Pas de fougères non plus ! »

Un argument contredit par certains sceptiques

**Il n'y a rien d'étonnant ! On n'a jamais vu grand chose pousser sous des châtaigniers !**

Y-a t-il une explication ? C'est la présence du corps de la victime - saint pour certains - qui rendrait stérile l'entourage de la tombe. Ce phénomène relatif à la tombe à Rabu se retrouve et est signalé ailleurs.



La tombe à Rabu ? Une tombe qui n'avait jamais « baissé » qui ne s'était pas creusée...

« Quant à la motte de la tombe avant transformation, avant qu'elle ne sût d[e]guisée voilà

**vingt ans, elle n'avait jamais baissé en deux cents ans... cela ne s'explique pas ! Certains disent que c'est parce que le corps a été conservé, conséquence du supplice qu'avait subi Rabu...**

Et un autre témoin qui n'était pas à 100 ans près de ma confier « **Je voudrais bien être encore vivant quand on l'enlèvera... On dit que les martyrs et les saints, leur corps reste intact, alors... Au bout de 100 ans !** » Vous dirai-je que Rabu est là depuis plus de deux cents ans !

Aux dires de certains, toucher à la tombe, ne pas la conserver « comme elle était avant » peut avoir des conséquences fâcheuses pour ces intervenants qui peuvent pourtant penser bien faire

Ces transformations, c'est toute une histoire

C'était une tombe ombragée de quelques chênes et châtaigniers... Toute simple elle était...A sa tête, une croix en bois dominant un petit monticule de terre ou il ne poussait rien... Aucun entourage...Comme décoration, rien sauf de la mousse et quelques croisettes

Et puis la voilà transformée... Voilà une quarantaine d'années on avait rénové la tombe à la Fille. On ne perd rien... Voilà l'entourage et la croix en bois de la Fille arrivés sur Rabu. La tombe en était-elle plus belle ?

10, 15 ans plus tard... Nous voilà arrivés en 95... Nouvelle transformation ! C'est un entourage en ciment surmonté d'une belle croix en granit qui écrase la tombe ! « **Ça ne ressemble plus à rein ! Ça la d[e]guise complètement... Quelle idée ! C'est dommage** » vous disent certains... Ajoutons l'arrivée quelque temps après de deux crucifix qui complètent la christianisation de la tombe. Les nouvelles vont vite

A l'origine de tout cela avec l'accord du garde A... un riverain de la Geraudais (Geraw'da)... Un lointain descendant de Rabu Géraudais qui pour honorer la mémoire de « son parent » avait récupéré l'entourage d'une tombe familiale d'un cimetière. Rabu a-t-il aimé ? N'a-t-il pas aimé ? Cela n'a pas traîné !

Mais qui était donc Rabu ?

Point d'écrits mais une tradition orale transmise de génération en génération.

« **C'était un parent à moi, il était maire de la commune, les chouans l'ont attrapé, torturé... Ils lui ont même fait creuser sa tombe !** »

« **J'ai entendu dire que c'était un garde qui avait été tué par des bracos... il y a longtemps !** »

« **Je n'ai pas souvenir de ce lointain arrière, arrière, arrière grand père mais il est célèbre. Un républicain fusillé par les Chouans en 1793 (sic), en même temps que la Fille mais je suis soulagée qu'on n'ait pas fait un saint de lui, comme on l'a fait de la Fille devenue Sainte**

**Pataude »**

**« Dans le coin, on a toujours dit que Virginie Rabu qui avait épousé Jean Marie Letort était une descendante de Rabu... Elle est morte vers 1960 à la Bretais [la Berta] »**

**« Quant à Armand Rabu qui tenait ferme à la Geraudais [Geraw'da], qui est mort dans les années 80... Mirli qu'il avait comme surnom comme son père... ce pourrait bien être aussi un descendant direct de Rabu Géraudais »**

**« C'était un parent à moi, il était maire de Ruffigné. Un jour on l'a convoqué pour une affaire. Il s'est caché mais on a « mis sa femme sur la pierre à galette ». Alors il est sorti ! On lui a fait creuser son trou et on l'a tué contre un [e]chalier »**

Vous voyez s'il en avait encore des parents !

C'est que le patronyme Rabu était très répandu à la fin du 18ème et de loin le plus courant. Pas moins de 19 Rabu ou couples de Rabu vivent à Ruffigné en 1790... En 2016, plus un seul Rabu dans la commune ! La majorité vivait dans les villages riverains de la forêt de Teillay : Forgeraye, Entrehaye, Geraudaye, Gretaudaye <sup>2</sup> Cour aux Rabu, Haute ville

### **Lequel est le bon Rabu ?**

Aucune trace de décès dans les actes d'état civil de la commune à la différence des autres victimes des chouans Jean Hubert et le vicaire Graverand... Mais les registres de l'an III (1795) ont été brûlés par les chouans lors de leur visite à la mi-janvier 95. Tout y était passé ! Papiers de la municipalité, drapeau et tambour de la garde nationale disparurent

Tous les généalogistes savent qu'il existe d'autres pistes qu'on peut explorer... Présence lors d'un acte officiel, signature état civil et déclaration de naissances d'enfants, recensement de 1796, déclaration de décès ou pas... De longues recherches,... Procédons par élimination de tous les Rabu dont on avait retrouvé les actes... Il en restait un, parti sans laisser de traces, et justement en 1795. Ce devait être lui... C'était bien lui !

**Il n'avait pas été maire mais officier municipal (élu)... Il faisait partie des partisans de la Révolution en butte aux réactions des chouans. Successivement « en ferme » à la Grétaudais, à la Géraudais, à la Haute-ville, à Saint Martin... autant de lieux où sont déclarées les naissances de six enfants. En 1795, il est fermier de la métairie de Saint Martin en forêt dont**

---

<sup>2</sup> Ce sont bien les mêmes villages mais si « à l'oreille » on entendait [a] comme dans Gerraw'da, guertaw'da, forgera, enterha... On les écrivait dans les actes officiels en aye... Une graphie qui s'est transformée au 19ème en ais

**le propriétaire est le sieur Ernoul de la Chenelière acheteur du couvent de Saint Martin et de ses dépendances lors de la vente des biens d'église en 1792. On trouve d'ailleurs plusieurs locataires dans les mêmes lieux puisque les frères Paillard et Leboucher, anciens moines sont toujours présents et partagent les locaux d'habitation. Notre Julien Rabu habite la maison conventuelle et il est donc « fermier d'une grande partie de la maison et des dépendances » le tout couvrant une superficie de 9 à 10 hectares**

**Ses activités sont celles d'un laboureur aisé, cultivant les terres qu'il loue mais aussi celles dont il a héritées, à la mort de Rabu Géraudais, son père, en 1792. A la belle saison, ses activités en forêt sont importantes et sources de nouveaux revenus. Il a un valet à son service, Il possède des attelages (deux paires de bœufs, un cheval), fait des charrois : bois, charbons et autres transports plus secrets qui font qu'il est mêlé à diverses affaires : incriminé dans le transport de perches de châtaigniers soit-disant prises en forêt ce dont il se défend... Affaire plus sujette à caution : la disparition des « portes en grilles de fer du chœur du couvent de Saint Martin, bien de l'Etat ». Son rôle n'est pas clair. Les a-t-il transportées à Châteaubriant ? Avait-il été requis par son propriétaire Ernoul qui estimait qu'elles lui appartenaient ? Les a-t-il ramenées à Saint Martin afin d'éviter toutes poursuites ? Son univers géographique c'est la portion nord de la commune et les villages riverains de la forêt jusqu'à Limèle. Un univers de chemins peu sûrs en cette période troublée... et vous savez que les chouans l'attendaient peut-être, l'ont surpris sûrement, alors qu'il se rendait avec sa vache... mais je vous ai déjà dit pourquoi et où ?**

M. Bonnier -11 novembre 2016

---